LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Égalité des chances

Communiqué de presse **28.06.2018**

Lydia Mutsch distingue 7 entreprises pour leur culture d'entreprise égalitaire !

La 5ème édition de remise de l'Award « Actions Positives » 2018 a permis de mettre en lumière le mérite des entreprises qui ont fait de l'égalité des genres la clé de voûte de leur politique sociale.

De nombreuses entreprises, partenaires et personnalités se sont réunis le 28 juin 2018 au Sporthôtel Leweck à Lipperscheid pour assister à la remise de prix par la ministre de l'Égalité des chances Lydia Mutsch.

Le programme des actions positives est devenu une véritable institution dans la lutte pour un meilleur équilibre entre hommes et femmes à tous les stades de la vie.

Il permet de donner aux entreprises qui sont soucieuses de créer un environnement de travail sain et fondé sur le respect des valeurs fondamentales, l'opportunité de puiser dans un réservoir d'outils nécessaires pour créer une culture de l'égalité.

Les sept lauréats de l'année 2018 sont :

- Caceis Bank Luxembourg
- Compass Group Luxembourg
- Ferber Group
- Hôtel Royal
- Link Corporate Services
- Stëftung Hëllef Doheem
- Victor Buck Services

L'édition 2018 de remise de l' « Award Actions Positives » a eu lieu dans le but de distinguer sept entreprises qui sont issues de différents secteurs de notre économie, pour leur engagement exemplaire en matière d'égalité entre hommes et femmes et pour la transposition de leur plan d'actions.

Dans le cadre du programme des actions positives, une enquête de satisfaction porte notamment sur :
• L'égalité de traitement entre hommes et femmes sous différents aspects, dont l'organisation de travail ;
• La prise de décision ;
• La conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

L'entreprise participante qui développe une stratégie d'égalité est évaluée et peut obtenir un agrément ministériel, une aide financière et une reconnaissance/un Award du ministère de l'Égalité des chances.

6A, boulevard Roosevelt
L-2921 Luxembourg
Tél. (+352) 247-85806
Fax (+352) 24 18 86
info@mega.public.lu
www.mega.public.lu
www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu

En amont elle donnera des indications quant à la composition actuelle en termes de genre de son conseil d'administration et de son comité de direction.

L'entreprise partagera également les objectifs qu'elles se fixe pour atteindre un meilleur équilibre entre hommes et femmes dans un délai de 24 mois après l'obtention de l'agrément ministériel.

Par ailleurs, toute entreprise qui participe aux Actions Positives, s'engage à utiliser le logiciel Logib-Lux qui permet de détecter d'éventuelles inégalités de salaire entre hommes et femmes dans l'entreprise en question.

L'égalité des genres fait partie des valeurs fondamentales de toute entreprise qui se veut soucieuse de créer un environnement de travail équilibré, compétitif et humain.

Promouvoir l'égalité entre hommes et femmes est en effet considéré comme un atout majeur pour l'entreprise en quête d'une meilleure qualité du travail, d'une motivation accrue du personnel, ainsi que d'une meilleure performance.

Dans cette optique, le ministère de l'Égalité des chances soutient activement, à travers son programme des actions positives, les entreprises qui sont intéressées à établir une culture de l'égalité.

Communiqué par le ministère de l'Égalité des chances